

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 22 juillet 1980

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### LA COMMISSION INTERNATIONALE BALEINIÈRE

LA POSITION DU CANADA À LA CONFÉRENCE—RECOURS À  
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Bill Clarke (Vancouver Quadra):** Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente. Mon entrée en matière sera peut-être un peu longue, mais elle est très importante.

Étant donné, comme tout le monde le sait, que beaucoup d'espèces de baleines sont menacées d'extinction, que le Canada ne se livre pas présentement à la chasse commerciale à la baleine, qu'il s'est prononcé contre le moratoire sur la chasse commerciale à la baleine en haute mer lors des récentes réunions de la Commission internationale baleinière, même si 16 pays, dont les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, l'ont appuyé, étant donné que les autorités canadiennes ont toujours ignoré les recommandations des protecteurs de la faune et que le ministère de l'Environnement n'a pas été chargé de formuler de politique dans ce domaine important, de sorte que le Canada prête le flanc de plus en plus à la critique internationale, je propose, avec l'appui du député de Richmond-Delta-Sud (M. Siddon):

Que la Chambre reconnaisse la grave menace que représente la chasse commerciale à la baleine pour la survie de toutes les espèces de baleines, qu'elle s'élève publiquement contre l'attitude du Canada, qui a voté contre le moratoire proposé aux réunions de la CIB tenues hier et aujourd'hui en Grande-Bretagne, et qu'elle ordonne au ministre des Pêches et des Océans de faire une déclaration à l'appel des motions pour expliquer les actes de ses fonctionnaires.

**Mme le Président:** Cette motion exige le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

## LA MÉTRISATION

ON PROPOSE L'ABOLITION DE LA COMMISSION—RECOURS À  
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Girve Fretz (Erié):** Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente. Étant donné que la Commission métrique du Canada a un budget de 8 millions de dollars pour l'année financière 1970-1980, que la commission métrique a été abolie en Grande-Bretagne et que le centre d'essai métrique à Peterborough a rétabli les mesures impériales dans les épiceries au détail, je propose, appuyé par le député de Peterborough (M. Domm):

Que le gouvernement abolisse immédiatement la Commission métrique, épargnant ainsi au contribuable canadien plus de 8 millions de dollars durant l'année financière courante.

**Mme le Président:** Une motion de ce genre exige le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

\* \* \*

## LA SITUATION DE LA FEMME

LES MESURES LÉGISLATIVES CONTRE LA DISCRIMINATION—  
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**Mlle Pauline Jewett (New Westminster-Coquitlam):** Madame le Président, j'invoque également le Règlement au sujet d'une affaire urgente. Étant donné que le Canada a signé la convention de l'ONU sur l'élimination de toutes formes de discrimination contre les femmes la semaine dernière, à Copenhague, lors de la Conférence mondiale de la décennie des Nations Unies pour la femme, et que le Canada ne pourra pas ratifier cette convention tant que des lois fédérales telles que la loi sur les Indiens, la loi de l'impôt sur le revenu, la loi sur l'assurance-chômage, le Régime de pensions du Canada renfermeront des dispositions injustes, je propose, appuyée par l'honorable représentante de Vancouver-Est (M<sup>me</sup> Mitchell):

Que la Chambre ordonne au gouvernement de présenter aussitôt que possible les modifications à la loi sur les Indiens, la loi de l'impôt sur le revenu, la loi sur l'assurance-chômage, le Régime de pensions du Canada et d'autres lois pertinentes, qui s'imposent pour faire disparaître les injustices faites aux femmes, permettant ainsi au gouvernement de ratifier la convention de l'ONU sur l'élimination de toutes formes de discrimination contre les femmes.

**Mme le Président:** Cette motion exige le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.